

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes

(auparavant, Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes)

Période close le 30 juin 2025

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers semestriels ou annuels du Portefeuille. Si les états financiers semestriels ou annuels du Portefeuille n'accompagnent pas le présent rapport, vous pouvez en obtenir un exemplaire gratuitement sur demande, en téléphonant au 1 855 852-1026, en envoyant un courriel à contact.centre@bmo.com, en écrivant à BMO Gestion privée de placements Inc., 1 First Canadian Place, 100 King St. W., 41st Floor, Toronto (Ontario), M5X 1A1, ou en consultant notre site Web au www.bmo.com/gestionprivee/documents-reglementaires/bgpp ou celui de SEDAR+ au www.sedarplus.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par une de ces méthodes pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et des procédures de vote par procuration du Portefeuille, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

BMO Gestion privée de placements inc. (BGPII ou le « gestionnaire »), gestionnaire et gestionnaire de portefeuille, est responsable de la gestion de l'ensemble des activités, des placements et de l'administration des Portefeuilles BMO privé et a recours aux services de BMO Gestion d'actifs inc. (« BMO GA inc. » ou le « sous-conseiller ») à titre de sous-conseiller du Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes (le « Portefeuille »).

Changement de dénomination du Portefeuille, de stratégies de placement et d'indice de référence
Le 26 janvier 2024, les stratégies de placement du Portefeuille ont été modifiées afin de permettre au sous-conseiller de sélectionner des titres à revenu fixe comportant diverses échéances, selon les perspectives de taux d'intérêt, et de déterminer les meilleurs placements potentiels pour le Portefeuille en analysant les notations de divers émetteurs. En plus de ce changement, le Portefeuille a changé son indice de référence, auparavant composé à 50 % de l'indice des obligations à court terme FTSE Canada et à 50 % de l'indice des obligations à moyen terme FTSE Canada, pour l'indice des obligations universelles FTSE Canada. Enfin, le Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes est devenu le Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes.

Résultats

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, le Portefeuille a dégagé un rendement de 1,41 % après déduction des frais. En comparaison, l'indice de référence, l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a affiché un rendement total de 1,44 % pour la même période.

Les obligations canadiennes ont enregistré des gains modestes pendant la période. La Banque du Canada (BdC) a réduit ses taux d'intérêt à deux reprises, en janvier et en mars, alors que l'inflation baissait et se rapprochait de sa cible. La courbe des taux s'est accentuée, les taux à court terme ayant chuté de façon marquée. Les obligations d'État comme les obligations de sociétés se sont appréciées, ces dernières ayant généré de bons rendements en raison d'une forte demande et de la résilience des bénéfices dans des secteurs clés. Malgré un fléchissement de la croissance et des chiffres de l'emploi, les baisses de taux d'intérêt de la BdC ont continué de soutenir le marché obligataire.

Dans un contexte de marché volatil, le positionnement du Portefeuille sur la courbe des taux a nui au rendement. Le positionnement tactique de la duration (sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt) a également pesé sur le rendement.

La surpondération des obligations de sociétés dans le Portefeuille a été maintenue, ce qui a ajouté au rendement, ces titres ayant nettement surpassé les obligations d'État. Ce positionnement a aussi permis de maintenir le



Gestion privée

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes

rendement en revenu du Portefeuille au-dessus de celui de l'indice de référence, ce qui a grandement contribué au rendement. Le Portefeuille détenait des positions absentes de l'indice de référence sur des titres canadiens et américains à rendement élevé, ce qui a eu une incidence favorable sur le rendement, ces titres s'étant bien comportés.

Une nouvelle position a été acquise dans un indice de swaps sur défaiillance de crédit de qualité investissement à des fins de protection vers la fin de la période, après que les écarts de taux se furent nettement rétrécis.

La part des titres à rendement élevé absents de l'indice de référence dans le Portefeuille a été accrue.

Pour en savoir plus sur le rendement à long terme et la composition du Portefeuille, veuillez consulter les sections Rendement passé et Sommaire du portefeuille du présent document.

Événements récents

L'économie canadienne continue de tourner au ralenti, la faiblesse récente du secteur manufacturier se répercutant dans les chiffres du produit intérieur brut. La BdC a fait part de son intention de soutenir la demande au mépris des droits de douane américains et reste à l'affût du moindre signe de ralentissement du marché de l'emploi. L'incertitude persistante concernant la trajectoire future de l'inflation a toutefois conduit la BdC à suspendre ses baisses de taux d'intérêt pour l'instant. Dans le même temps, le gouvernement canadien a promis d'accroître ses dépenses budgétaires dans les années à venir, tout en différant la présentation officielle de son budget. Cela a exercé une légère pression à la hausse sur les taux des obligations canadiennes à long terme.

Le sous-conseiller compte maintenir la duration du Portefeuille à un niveau généralement égal à celle de l'indice de référence, tout en restant opportuniste et stratégique dans le contexte mouvant des conditions du marché.

Si le manque de clarté des objectifs des politiques commerciales du gouvernement du président Trump entretient l'incertitude, les craintes des investisseurs quant à une possible récession se sont dissipées. Depuis la reprise du marché, les écarts de taux dans le secteur des sociétés sont élevés par rapport à leurs niveaux historiques, mais les données fondamentales restent généralement favorables pour les titres de sociétés. De plus, le sous-conseiller estime qu'un maintien des droits de douane aux niveaux évoqués représenterait plus une menace pour les bénéfices que pour la solvabilité des entreprises. En conséquence, le sous-conseiller continuera de surpondérer les obligations de sociétés dans le Portefeuille, en particulier certains titres de société à haut rendement, tout en privilégiant les segments de la courbe des taux offrant la meilleure amélioration des rendements en revenu et une protection contre tout creusement des écarts de taux.

En janvier 2025, le président élu des États-Unis, Donald Trump, a été assermenté. Le gouvernement américain a alors apporté des changements radicaux aux politiques. Ces changements comportent notamment une hausse des droits de douane déjà en place et l'imposition de nouveaux droits de douane à de nombreux pays, dont le Canada. Il s'en est suivi une volatilité accrue sur les marchés financiers nationaux et mondiaux. En date des présentes, les changements de politiques proposés par le président Trump évoluent constamment. Par conséquent, il est difficile de prévoir si l'instabilité des marchés persistera ou s'intensifiera.

Opérations avec des parties liées

La Société de fiducie BMO, filiale indirecte entièrement détenue par la Banque de Montréal (BMO), est le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Portefeuille tandis que BGPII en est le gestionnaire. À l'occasion, BGPII peut conclure, au nom du Portefeuille, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres membres de BMO Groupe financier ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au Portefeuille (chacun, une « partie liée » et collectivement, les « parties liées »). Cette section décrit brièvement les transactions entre le Portefeuille et une partie liée. Tous les conflits d'intérêts sont signalés au comité d'examen indépendant (CEI). Le rôle principal du CEI est de déterminer si la mesure proposée par le gestionnaire aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes

Sous-conseiller

BGPPI a retenu les services de BMO GA inc., une partie liée, pour fournir des conseils en placement et prendre des décisions de placement pour le Portefeuille. BMO GA inc. touche mensuellement des honoraires de sous-conseiller dont le montant est fonction de l'actif sous gestion. BMO GA inc. est rémunérée par BGPPI.

Achat et vente de titres

Au cours de la période, le gestionnaire s'est fondé sur les instructions permanentes du CEI du Portefeuille relativement aux opérations avec des parties liées suivantes qui peuvent avoir été effectuées dans le Portefeuille :

- a) des placements dans des titres de BMO, membre du groupe du gestionnaire, ou de tout autre émetteur lié au gestionnaire;
- b) des placements dans une catégorie de titres d'un émetteur pendant la période de placement de ces titres ou pendant la période de 60 jours suivant la période de placement, alors que BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agissait à titre de preneur ferme dans le cadre du placement de ces titres;
- c) des opérations sur le marché secondaire, sur des titres de créance négociés hors cote pour lesquels BMO Nesbitt Burns Inc., ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agit à titre de contrepartiste sur le marché canadien des titres de créance;
- d) des opérations sur le titre d'un émetteur en provenance ou à destination d'un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire, ou un membre du groupe du gestionnaire, ou d'un compte géré par un membre du groupe du gestionnaire;

(chacune de ces opérations étant une « opération avec des parties liées »).

Conformément aux instructions permanentes du CEI, lorsqu'ils décident d'effectuer une opération avec des parties liées pour le Portefeuille, le gestionnaire et le sous-conseiller du Portefeuille doivent respecter les politiques et les procédures écrites du gestionnaire qui régissent les opérations avec des parties liées, et faire périodiquement rapport au CEI, en indiquant chaque cas où le gestionnaire ou le sous-conseiller s'est fondé sur les instructions permanentes et en précisant si l'opération visée a été conforme aux politiques et aux procédures en vigueur. Les politiques et les procédures applicables visent à assurer que chaque opération avec des parties liées i) est effectuée sans aucune influence de BMO, de BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'un membre du même groupe, et ne tient compte d'aucune considération se rapportant à BMO, à BMO Nesbitt Burns Inc. ou à une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou à un membre du même groupe, ii) représente un jugement porté par le gestionnaire ou le sous-conseiller sans autre considération que l'intérêt du Portefeuille, et iii) aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille. Le CEI a examiné les opérations avec des parties liées décrites ci-dessus et a fourni une approbation selon laquelle ces opérations aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Frais de gestion de patrimoine

Les parts du Portefeuille sont offertes uniquement par l'entremise des services de gestion de patrimoine de BMO Groupe financier. Le fiduciaire, une partie liée, et le gestionnaire facturent des frais annuels à chaque investisseur pour les services de gestion de patrimoine offerts par BMO Groupe financier, ces frais étant calculés selon un barème dégressif variant entre 1,95 % et 0,20 % de l'actif sous gestion selon le type et la taille du portefeuille de placements de l'investisseur. Le montant réel des frais de gestion de patrimoine exigé de l'investisseur est déterminé en fonction du *Barème des frais contenu dans l'énoncé de politique de placement* de BGPPI, qui lui est remis en même temps que la convention de gestion des placements intervenue entre l'investisseur, le fiduciaire et BGPPI. Les frais sont payés directement par l'investisseur au fiduciaire et au gestionnaire. Le fiduciaire peut rémunérer les institutions financières et les représentants inscrits de BMO Groupe financier pour les recommandations de clients aux services de gestion de patrimoine.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes

Services aux porteurs de parts

Des parties liées fournissent certains services au Portefeuille. BGPI est l'agent chargé de la tenue des registres du Portefeuille. Le fiduciaire et BGPI sont rémunérés par le Portefeuille pour les services de garde et d'administration qu'ils fournissent. Les services d'administration comprennent la comptabilité des fonds, la tenue de livres et le traitement des ordres d'achat ou de rachat.

Les frais imputés au Portefeuille pendant les périodes s'établissaient comme suit :

	Période close le 30 juin 2025 (en milliers de dollars)	Période close le 30 juin 2024 (en milliers de dollars)
Services aux porteurs de parts	156	141

Frais de gestion

Aucuns frais de gestion ne sont imputés au Portefeuille. Le fiduciaire et le gestionnaire touchent des frais annuels de gestion de patrimoine des investisseurs pour les services de gestion de patrimoine offerts par BMO Groupe financier.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Portefeuille et ont pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers du Portefeuille pour les périodes indiquées.

Actif net par part du Portefeuille ¹⁾	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercices clos les 31 décembre				
		2024	2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de la période	\$ 10,53	10,31	10,01	11,05	11,64	10,84
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	\$ 0,20	0,43	0,29	0,20	0,18	0,24
Total des charges ²⁾	\$ (0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)
Gains (pertes) réalisés pour la période	\$ 0,01	(0,01)	(0,30)	(0,50)	0,05	0,20
Gains (pertes) latents pour la période	\$ (0,06)	0,17	0,57	(0,49)	(0,46)	0,59
Augmentation (diminution) totale liée aux activités³⁾						
	\$ 0,15	0,59	0,56	(0,79)	(0,23)	1,03
Distributions :						
Revenu (hors dividendes)	\$ 0,20	0,38	0,26	0,25	0,25	0,27
Dividendes	\$ —	—	—	—	—	—
Gains en capital	\$ —	—	—	—	0,01	—
Remboursement de capital	\$ —	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00
Distributions annuelles totales⁴⁾						
	\$ 0,20	0,38	0,27	0,25	0,26	0,27
Actif net à la clôture de la période	\$ 10,48	10,53	10,31	10,01	11,05	11,64

¹⁾ Ces données sont tirées des états financiers non audités et audités du Portefeuille.

²⁾ Comprend les commissions, les autres coûts de transactions du portefeuille et les retenues d'impôts.

³⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part entre l'ouverture et la clôture de la période.

⁴⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercices clos les 31 décembre				
		2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	\$ 6 672 572	6 321 179	4 891 969	4 440 812	5 426 771	2 758 074
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾	636 611	600 401	474 278	443 462	491 332	236 969
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,03
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge ²⁾	% 0,13	0,13	0,19	0,13	0,13	0,14
Ratio des frais d'opérations ³⁾	% 0,00	0,00	0,01	—	—	—
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁴⁾	% 28,78	194,04	101,57	70,00	30,25	41,13
Valeur liquidative par part	\$ 10,48	10,53	10,31	10,01	11,05	11,64

¹⁾ Données au 30 juin ou au 31 décembre des périodes indiquées, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (hors commissions et autres coûts de transactions du portefeuille) de la période indiquée; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

⁴⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller du Portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Portefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Portefeuille sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes

Rendement passé

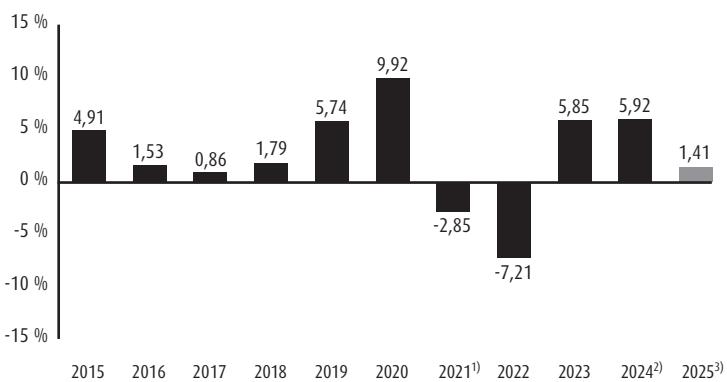
Généralités

Les données sur le rendement du Portefeuille supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille et elles sont fondées sur la valeur liquidative du Portefeuille. Le réinvestissement des distributions accroît les rendements.

Les données sur le rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais facultatifs qui auraient réduit le rendement, le cas échéant. Il convient de noter que le rendement passé du Portefeuille n'est pas une garantie de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement pour chacun des exercices indiqués et pour le semestre clos le 30 juin 2025, et illustre le rendement d'un exercice à l'autre. Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.



¹⁾ Le 9 juillet 2021, le Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court terme a été fusionné au Portefeuille, qui a changé de dénomination pour Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes.

²⁾ Le 26 janvier 2024, les stratégies de placement du Portefeuille ont été modifiées, tout comme la dénomination du Portefeuille pour Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes. Par conséquent, le rendement du Portefeuille avant cette date aurait été différent si celui-ci avait été géré selon les stratégies de placement actuelles.

³⁾ Semestre clos le 30 juin 2025

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes

Sommaire du portefeuille

Au 30 juin 2025

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative	25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Obligations et débentures de sociétés	52,12		
Obligations provinciales	25,52	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} juin 2033	0,88
Obligations fédérales	20,46	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} déc. 2048	0,86
Trésorerie/créances/dettes	1,07	Province de la Colombie-Britannique, non garanties, 4,250 %, 18 déc. 2053	0,77
Obligations municipales	0,43	Société Financière Manuvie, billets, subalternes, non garantis, rachetables, 5,054 %, 23 févr. 2034	0,76
Titres du marché monétaire	0,35	Fiducie du Canada pour l'habitation, série 101, obligations hypothécaires, garanties, 1,600 %, 15 déc. 2031	0,69
Obligations supranationales	0,12	Gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 ^{er} déc. 2033	0,66
Titres adossés à des créances mobilières	0,10	La Banque Toronto-Dominion, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,002 %, 31 oct. 2030	0,64
Swaps sur défiance	-0,17	Province d'Ontario, premier rang, non garanties, 2,250 %, 2 déc. 2031	0,64
Répartition totale du portefeuille	100,00	Gouvernement du Canada, 3,500 %, 1^{er} déc. 2057	0,62
25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative	Positions acheteur en pourcentage de la valeur liquidative totale	32,55
Émetteur			
Positions acheteur		Positions vendeur	
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 1 ^{er} juin 2035	4,41	Markit CDX North America Investment Grade Index, série 44, version 1, 1,000 %, 20 juin 2030	-0,17
Province d'Ontario, billets, premier rang, non garantis, 4,150 %, 2 déc. 2054	2,63	Positions vendeur en pourcentage de la valeur liquidative totale	-0,17
Province d'Ontario, premier rang, non garanties, 3,800 %, 2 déc. 2034	1,95	Principaux titres en pourcentage de la valeur liquidative totale	32,38
Gouvernement du Canada, 3,500 %, 1 ^{er} déc. 2045	1,94	Valeur liquidative totale	6 672 571 668 \$
Province d'Ontario, non garanties, 3,600 %, 2 juin 2035	1,86		
Province de Québec, débentures, premier rang, non garanties, 4,400 %, 1 ^{er} déc. 2055	1,82		
Gouvernement du Canada, 2,750 %, 1 ^{er} déc. 2055	1,68		
Gouvernement du Canada, 4,000 %, 1 ^{er} juin 2041	1,31		
Province de Québec, billets, premier rang, non garantis, 3,250 %, 1 ^{er} sept. 2032	1,21		
Fiducie du Canada pour l'habitation, série 107, obligations hypothécaires, garanties, 3,550 %, 15 sept. 2032	1,15		
Province d'Ontario, billets, premier rang, non garanties, 4,600 %, 2 déc. 2055	1,10		
Trésorerie/créances/dettes	1,07		
Banque de Montréal, premier rang, non garanties, rachetables, 4,537 %, 18 déc. 2028	1,05		
La Banque de Nouvelle-Écosse, billets, premier rang, non garanties, 2,950 %, 8 mars 2027	1,02		
Province de Québec, non garanties, 3,500 %, 1 ^{er} déc. 2045	0,94		
Province de Québec, billets, premier rang, non garanties, 3,600 %, 1 ^{er} sept. 2033	0,89		

Le Sommaire du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées en permanence par le Portefeuille. Une mise à jour est disponible chaque trimestre.

Gestionnaire

BMO Gestion privée de placements inc.
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Fiduciaire

Société de fiducie BMO
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

BMO Gestion privée est un nom commercial qui désigne la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services de gestion de patrimoine. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion privée. Les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements, de planification de patrimoine, de planification fiscale et de planification philanthropique sont offerts par l'entremise de BMO Nesbitt Burns Inc. et de BMO Gestion privée de placements inc. Les services successoraux et fiduciaires ainsi que les services de garde de valeurs sont offerts par la Société de fiducie BMO. Les entités juridiques de BMO Gestion privée n'offrent pas de conseils fiscaux.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements futurs, résultats, circonstances, rendements ou attentes qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. Par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Portefeuille peut investir et les risques décrits en détail dans le prospectus simplifié des Portefeuilles BMO privé. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Portefeuille, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, BMO Gestion privée de placements inc. ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser aucune déclaration prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, et décline expressément toute intention ou obligation de le faire, sauf si la loi applicable l'y oblige.

« BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

www.bmo.com/gestionprivee
Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 1 855 885-8170



Gestion privée